

circulation de 10,000)—ces journaux, pour un “équivalent” publieraient des articles favorables sur le Canada ainsi que des correspondances sur le même sujet.

*Quest. 150.* Existe-t-il en Allemagne, un système d'agence d'émigration dont nous pourrions tirer parti?—Il y a dans la plupart des villes et des villages des agents d'émigration, qui agissent pour quelqu'agent général, qui à son tour agit pour des propriétaires de vaisseaux et des expéditeurs d'émigrants de Hambourg, Brême, etc., outre cela il y a des associations d'émigration. Ils tiennent leurs bureaux principaux à Berlin pour le nord, à Leipzig pour le centre, et à Francfort-sur-le-Main pour le Midi de l'Allemagne. Tout dernièrement, le secrétaire-gérant à Francfort-sur-le-Main, m'a demandé des statistiques sur le Canada, d'une nature qu'il pourrait recommander avec confiance dans leur rapport annuel publié pendant ce mois. J'en ai remis une traduction à l'agent principal, et je crois qu'il y fut répondu par le bureau d'agriculture. Les seules agences d'émigration du gouvernement qui ressemblent aux nôtres, sont à Hambourg et à Brême.

*Quest. 151.* Selon vous, quelle est la rémunération que M. Eisenstein considérerait suffisante pour entreprendre une agence générale de cette espèce, dans le cas où le gouvernement approuverait sa nomination?—Dans une lettre qui m'était adressée l'été dernier, M. Eisenstein y disait qu'une agence qui remplirait le but que se propose le Canada d'encourager la meilleure classe d'émigrants (quant à leur moyens) à émigrer dans ce pays, ne pourrait être entreprise à moins de £500.

*Quest. 152.* Ne pensez-vous pas qu'une agence établie par l'entremise de M. Eisenstein et la compagnie du chemin de fer Grand Tronc, serait le meilleur plan pour mettre sous les yeux de la population allemande le sujet de l'émigration au Canada?—Il n'y a pas de doute que M. Eisenstein et le Grand Tronc agissant de concert avanceraient de beaucoup les choses, mais je crois que M. Eisenstein a refusé l'agence du Grand Tronc, lorsqu'elle lui fut offerte le printemps dernier.

*Quest. 153.* Quelle est la différence du prix de passage des ports allemands à Québec, comparé à celui de ces mêmes ports à New-York?—Il y avait autrefois une différence de quelques piastres; le passage à Québec étant à meilleur marché, mais depuis les quelques dernières années, l'on paie autant pour se rendre à Québec qu'à New-York.

*Quest. 154.* Quelle différence y a-t-il, sous le rapport de l'aménagement dans les vaisseaux Allemands allant à Québec comparés à ceux qui vont à New-York?—Ceux qui vont à New-York sont des paquebots de première classe, ne possèdent pas de meilleurs aménagements que ceux qui viennent à Québec, mais souvent des navires affectés au transport du charbon (qui ne sont pas propres au transport des passagers,) qui déchargent leurs cargaisons à Hambourg et à Brême, sont nolisés pour amener des émigrants à Québec, aux quels on avait promis passage par les paquebots réguliers. Lorsqu'il en est ainsi, les gens sont très mécontents et font savoir à leurs amis leurs plaintes au moyen de lettres. Cela fait un grand tort à la route du St. Laurent.

*Quest. 155.* Vous a-t-on fait des plaintes sur le traitement subi par les émigrants Allemands pendant la traversée?—Depuis que je m'occupe d'émigration, les émigrants m'ont fait beaucoup de plaintes. Deux de ces plaintes méritaient le pénitencier. Les plaignants furent cachés par des individus demeurant ici et qui agissaient pour le capitaine. Je trouvai moyen d'obtenir redressement pour d'autres plaintes en autant qu'elles tombaient sous la juridiction des lois de cette province. Tous les plaignants étaient des passagers de vaisseaux nolisés. Il n'y a pas eu de plainte de la part des passagers des paquebots réguliers, dont les propriétaires s'engagent à fournir le passage.

*Quest. 156.* Si les journaux allemands qui sont publiés en Canada, étaient envoyés à des agents en Allemagne, n'en pourrait-on pas tirer parti?—Oui; et ces journaux seraient très bien reçus en Allemagne; ils devraient nécessairement contenir des articles sur l'émigration au Canada, et surtout des renseignements sur les établissements Allemands, l'arrivée des vaisseaux à passagers, les incidents remarquables de la traversée; et la distribution des émigrants à leur débarquement ici, etc., etc., etc.

*Quest. 157.* Si notre gouvernement commandait un certain nombre de ces journaux pour la circulation, pensez-vous que les rédacteurs seraient disposés à publier des articles sur l'émigration?—Ils le feraient avec plaisir.

*Quest. 158.* Avez-vous jamais imprimé, publié, ou fait circuler une description de ce pays dans la langue allemande?—En 1854, l'Honorable Malcolm Cameron me permit d'avoir 2,000 exemplaires des “Lettres sur le Canada,” imprimées et compilées par M. Jacob